

### « Une formation supérieure rénovée, en phase avec un secteur informatique en plein essor ».

- > Le BTS Services Informatiques aux Organisations, **diplôme de niveau III préparé en deux ans**, est issu de la rénovation du BTS Informatique de gestion. Il propose **deux spécialités** : « réseaux » (**SISR**) et « développement » (**SLAM**).
- > Son objectif est de mieux prendre en compte l'évolution des besoins des organisations : aujourd'hui, en automatisant et en accompagnant les métiers des entreprises clientes, les services informatiques répondent à leur besoin de performance : la disponibilité, la rapidité, la fiabilité et la sécurité de l'information sont stratégiques, aussi bien pour les entreprises que pour les administrations.

### Horaire hebdomadaire

| Enseignements obligatoires |  | 1 <sup>ère</sup> année | 2 <sup>ème</sup> année |
|----------------------------|--|------------------------|------------------------|
|                            | Culture générale et expression française           | 3h                     | 2h                     |
|                            | Expression et communication en langue anglaise     | 3h                     | 2h                     |
|                            | Mathématiques pour l'informatique                  | 3h                     | 3h                     |
|                            | Economie, management et droit des services inform. | 5h                     | 5h                     |
|                            | Méthodes et techniques informatiques               | 20h                    | 20h                    |
|                            | Total hebdomadaire                                 | 34 h                   | 32 h                   |

### Après le BTS Services Informatiques aux Organisations

#### Entrée dans la vie professionnelle

Les emplois auxquels ce diplôme permet d'accéder sont notamment les suivants :

| Option SISR                                 | Option SLAM                                     |
|---|---|
| <b>Administrateur systèmes et réseaux</b>   | <b>Développeur d'applications informatiques</b> |
| <b>Informaticien support et déploiement</b> | <b>Analyste d'applications</b>                  |
| <b>Pilote d'exploitation</b>                | <b>Analyste d'études</b>                        |
| <b>Support systèmes et réseaux</b>          | <b>Analyste programmeur</b>                     |
| <b>Technicien d'infrastructures</b>         | <b>Chargé d'études informatiques</b>            |
| <b>Technicien micro et réseaux</b>          | <b>Informaticien d'études</b>                   |
| <b>Technicien systèmes et réseaux</b>       | <b>Programmeur analyste</b>                     |

#### Poursuite d'études

La poursuite d'études est possible et même recommandée. Le titulaire d'un BTS SIO peut :

- > Poursuivre un cursus universitaire en informatique (LMD) ;
- > Se spécialiser en une année en suivant une licence professionnelle ;
- > Intégrer, pour les meilleurs, une école d'ingénieur spécialisée en informatique.

### > Contrôle des connaissances

L'étudiant qui sollicite son admission **s'engage à respecter le rythme de travail et la discipline proposés dans le cadre de l'esprit de l'établissement**. Durant les deux années, le contrôle des connaissances s'effectue :

- ⇒ Par des devoirs surveillés organisés chaque semaine.
- ⇒ Par le passage de « BTS Blancs ».
- ⇒ Par des préparations à la présentation des activités professionnelles.

### > Stages en milieu professionnel

Le candidat au BTS SIO effectue au cours des deux années de formation **deux stages, d'une durée totale de onze semaines**, afin de compléter sa formation par l'expérience des pratiques professionnelles.

Première étape de leur parcours professionnel, et préparation à leur insertion, ces stages permettent également aux étudiants **d'acquérir qualités relationnelles et attitudes professionnelles**, par l'adaptation aux réalités et aux exigences de l'emploi. Ils font l'objet d'un accompagnement et d'un suivi par l'équipe pédagogique tout au long des deux années.

### > Mise à niveau et préparation aux études post-BTS

- ❖ Durant les vacances scolaires d'été, des stages de mises à niveau peuvent être mis en place dans différentes matières, notamment en informatique et mathématiques.
- ❖ Un module « **O.S.E.** » (**Ouverture, Solidarité pour Entreprendre**) permet aux étudiants, tout au long des deux années, d'enrichir leur culture générale et ainsi de mieux se préparer à une poursuite d'études après le BTS ou de faciliter leur entrée dans le monde professionnel : conférences, jeux d'entreprise, sorties culturelles, rencontres avec des professionnels, préparation aux tests d'entrée en filière universitaire ou en école d'ingénieur, etc.



Dans le cadre de ce module, les étudiants ont la possibilité de préparer et s'inscrire à la **Certification Voltaire**, qui atteste d'un niveau en orthographe française, et qui est particulièrement appréciée et reconnue par les employeurs (<http://www.projet-voltaire.fr>).

### > Qualités personnelles requises

- Sens des responsabilités, aisance relationnelle, ouverture d'esprit, dynamisme, rigueur.
- Capacité d'initiative, curiosité intellectuelle et habileté technique.
- Sens de l'organisation, discrétion et disponibilité.
- Forte capacité de résistance au stress en situation de crise.

### > Conditions d'admission

**Être bachelier** : Le BTS s'adresse aux étudiants titulaires des bacs technos STMG options GSI et GF, et STI, des bacs généraux S et ES, et du bac pro SEN avec un bon niveau scolaire. Il peut l'être également aux étudiants ayant déjà commencé un cursus universitaire et souhaitant se réorienter.

**Présenter le dossier de demande d'admission** : Tout candidat à l'entrée en BTS SIO devra présenter dans les délais un dossier de demande d'admission, en respectant la procédure Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr/>). Une commission de professeurs examine les candidatures sur la base des résultats et appréciations des deux dernières années scolaires.